

PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La grande prêle (Equisetum telmateia)

Avec les algues, les mousses et les fougères, les prêles font partie des tous premiers végétaux qui ont traversé les âges jusqu'à aujourd'hui. Rescapée de la préhistoire, la grande prêle a plus de 270 millions d'années. Son aspect a peu évolué au cours des siècles et sa présence actuelle témoigne de sa résistance à survivre aux grands bouleversements géologiques et thermiques.

La grande prêle se trouve dans le sud de l'Europe occidentale et centrale. Au nord elle atteint l'Ecosse, le nord du Danemark et de la Suède. Elle pousse dans les Açores, Madère et l'Afrique du Nord. Elle traverse l'Asie Mineure et le nord de l'Iran. Elle est présente sur la côte ouest de l'Amérique du nord. En Belgique, sa présence est limitée à la périphérie du Brabant et en Lorraine belge.

Phénomène étonnant, la grande prêle se présente sous deux formes totalement différentes au cours de l'année. On pourrait même penser que ce n'est pas la même plante.

Elle est rare à Bruxelles et sa présence est un bon indicateur de la qualité du milieu humide, dans lequel elle se développe.

On ne compte plus ses vertus : reconnue pour ses très nombreuses qualités thérapeutiques chez l'humain, elle sera d'une grande utilité au jardin biologique, préventive comme insecticide ou fongicide (en décoction ou en purin). Beaucoup l'apprécient aussi pour son côté décoratif.



© Mathieu Menand CC BY-SA 2.0

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

La grande prêlé est une plante sans fleurs, ni feuilles. Elle peut atteindre 1 m à 1,5 m de hauteur durant la période stérile.

Son cycle de vie fonctionne en deux étapes qui lui donnent des apparences différentes. Une étape sexuée (tiges fertiles) et une autre asexuée (tiges stériles). Dans les deux cas, les feuilles sont réduites à de simples collerettes situées au niveau des nœuds des tiges et rameaux, sous forme d'une courte gaine dentée.

En mars-avril, elle produit d'abord des tiges fertiles brun blanchâtres, pourvues d'un gros épi, cône de 5 à 10 cm qui porte des graines. Son apparence rappelle alors assez étrangement un champignon qui se serait allongé exagérément.

Dans un second temps s'élèvent d'autres grandes tiges stériles épaisses et creuses, de couleur blanc ivoire. A intervalles réguliers, elles portent de minces rameaux partant tous depuis un même niveau. Ces derniers sont verts, longs et étalés dans le sens de la longueur, donnant à la plante un aspect de jeune pousse de sapin.



© J.F. Rouffet – Dominique Remaud - CC BY-SA 2.0

MODE DE REPRODUCTION

C'est au printemps qu'apparaissent les tiges fertiles : chacune porte un cône qui peut produire jusqu'à 100.000 spores. Ces dernières ont une courte durée de vie (moins de 48 heures) et sont disséminées par le vent. Peu d'entre elles seront fécondées mais, si le milieu est propice, leur germination sera rapide.

Cependant, c'est surtout par sa reproduction végétative que la pérennité de l'espèce est assurée. Ses rhizomes souterrains (tiges souterraines, les prêles n'ayant pas de vraies racines) très profonds peuvent facilement atteindre 1,5 mètre de profondeur et s'étendre d'environ 50 cm dans le sol chaque année.



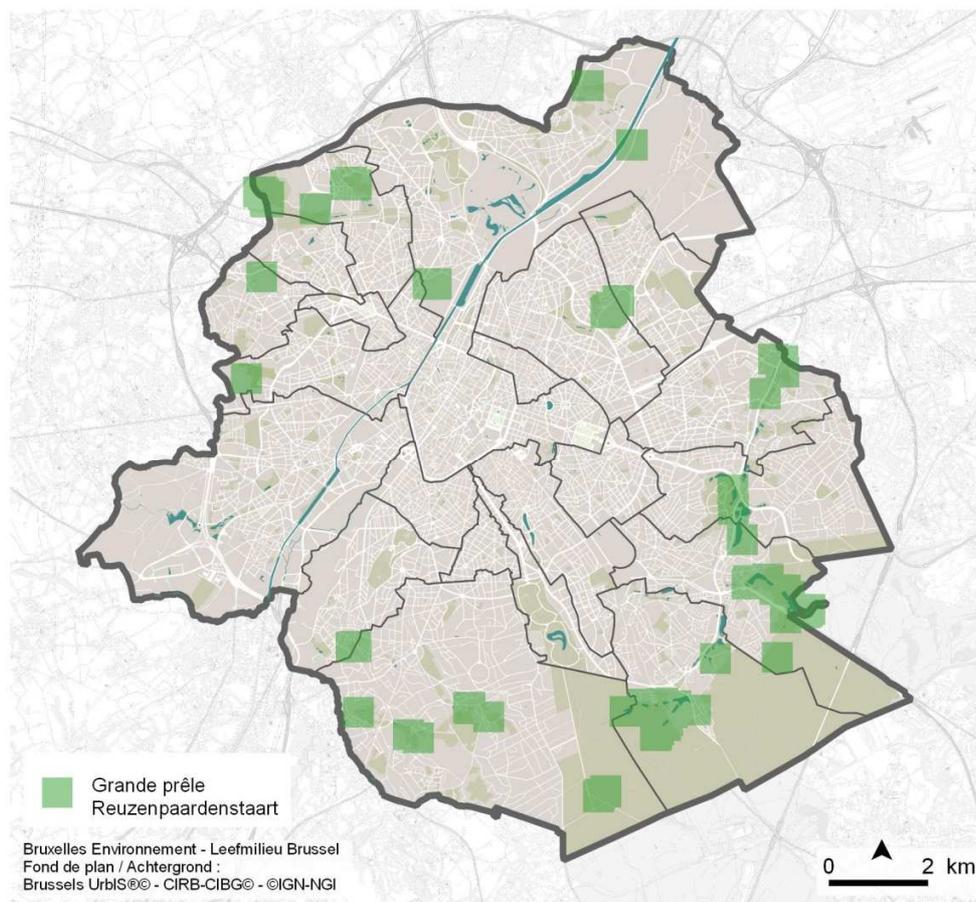
DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-ELLE ?

La grande prêle aime pousser en milieu semi-ombré, dans une forêt de feuillus sur sol limoneux à argileux, souvent gorgé d'eau riche en oxygène. En effet, elle affectionne les zones humides : elle pousse en colonie en bordure de marais, le long des cours d'eau et des fossés, dans les tourbières, dans les bois ou dans certaines prairies ou champs.

Parfois, elle se développe sur des sites plus secs en surface et puise l'eau souterraine grâce à ses longs rhizomes qui peuvent pénétrer dans le sol jusqu'à quatre mètres de profondeur.

RÉPARTITION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La grande prêle est une espèce remarquable, très caractéristique et très rare en Région de Bruxelles-Capitale. En effet, son milieu de prédilection (forêts alluviales) s'y fait rare, comme dans toute l'Europe. On la trouve notamment au jardin botanique Jean Massart, dans la forêt humide en amont des étangs de la réserve naturelle du Rouge-cloître (Flossendelle), dans le bois de Dieleghem, sur les berges sauvages de la Woluwe à l'Hof ter Musschen ou dans les bosquets marécageux du "Hof ten Berg", etc.



LA PETITE HISTOIRE

Toutes les peuplades ont employé la grande prêle à des fins médicinales : les Romains mangeaient les jeunes pousses en salade pour se prémunir des maladies et augmenter leur résistance physique. Plus tard, au Moyen Age, la grande prêle a plus été utilisée pour soigner les blessures et les inflammations cutanées, les affections des voies urinaires, etc.

Ses vertus thérapeutiques restent très exploitées : diurétique, astringente, reminéralisante (consolidant les os et les ongles), cicatrisante, ralentissant le vieillissement cutané entre autres.

Dans le jardin, la grande prêle en décoction, purin ou extrait, stimule les défenses immunitaires végétales et est un fongicide efficace (prévention de la rouille, la moniliose ou la tavelure du pommier). On pourra aussi l'utiliser comme insecticide biologique (pour résister aux pucerons, araignée rouge, psylle et cochenille).

PRESERVATION DES ESPECES

Contexte européen

Deux directives européennes visent à préserver la biodiversité en Europe. On y trouve une information précise (listes) sur les différents types d'habitats et d'espèces à protéger. Les États membres ont été tenus de définir des zones de protection. En Europe, l'ensemble de ces domaines forment le réseau Natura 2000.

Contexte en Région de Bruxelles-Capitale

En mars 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'Ordonnance relative à la conservation de la nature, qui transpose les directives européennes.

Objectifs : protéger, gérer, restaurer des populations d'espèces de la flore et de la faune sauvages ainsi que leurs habitats, mais encore d'autres habitats naturels et des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il s'agit en outre de prendre différentes mesures pour maintenir ou restaurer la qualité de l'environnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Bruxelles Environnement pratique une gestion différenciée. Elle intervient de manière adaptée sur les différents milieux naturels afin que la faune et la flore puissent se développer au mieux. Par exemple : fauchage des prairies et des bords des routes deux fois par an, aménagement des berges des points d'eau, éclaircissement des arbres (pour un apport de lumière), suppression des pesticides, etc. La forêt de Soignes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, nécessaire au maintien de son micro climat et ainsi de sa biodiversité.

La protection des espèces en Région de Bruxelles-Capitale :

Il existe deux types de protection pour les espèces :

- Une protection liée à leur milieu (dans une Zone Natura 2000).
- Une protection directe de l'espèce, quel que soit l'endroit où elle se situe (même dans votre jardin).

Qu'implique le statut de protection pour chacun de nous ?

Il existe des mesures strictes pour protéger les espèces en Région de Bruxelles-Capitale.



Il est interdit de :

- cueillir, ramasser, couper, déraciner et détruire intentionnellement ces espèces dans leur aire de répartition naturelle et dans les zones où elles bénéficient de mesures de protection active ;
- détenir, transporter, faire le commerce ou échanger des spécimens prélevés dans la nature.

Protection spécifique de la grande prêle :

La grande prêle bénéficie d'une protection liée à son milieu Natura 2000 : les forêts alluviales et en particulier les forêts de sources sur sol limoneux (très rares à l'échelle européenne).

LA GRANDE PRÊLE EN UN COUP D'OEIL

Famille	Famille des Equisetaceae, groupe très ancien et l'unique famille survivante des prêles.
Noms	<ul style="list-style-type: none"> - Nom scientifique : <i>Equisetum telmateia</i>. - Aussi appelée grande queue-de-cheval (de par l'analogie entre sa morphologie et les crins du cheval). - Autres surnoms : queue de renard, queue de chèvre, queue de rat, petite prêle.
Catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Vivace, rustique, caduque. - Indigène, non-menacée. - Caractéristiques propres à sa famille : sans fleurs, ni feuilles, ni graines mais avec des spores (comme les fougères, les champignons ou les mousses).
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux humides et ombragés. - Bosquets, sous-bois, champs, bord de ruisseaux, tourbières, marais. - C'est également un indicateur de présence de nappes phréatiques ou d'eau souterraine.
Période de floraison	Pas de floraison.
Couleur de floraison	Pas de floraison.
Densité au m²	-
Nature du sol	<ul style="list-style-type: none"> - Humide. - Argileux, calcaire.
Mode de propagation	<ul style="list-style-type: none"> - Par ses rhizomes et ses tubercules principalement. - Par spores plus rarement.
Période de plantation	Printemps, automne.
Maladies, ravageurs	-
Risques	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le bétail (et en particulier les chevaux), sa consommation peut amener des troubles digestifs, neurologiques et musculaires en raison d'une enzyme (la thiaminase, également



	<p>présente dans les fougères).</p> <ul style="list-style-type: none">- Même si elle y résiste, l'emploi d'herbicides de synthèse vraiment très puissants détruit la prêles, de ce fait, elle disparaît de certaines contrées.
Espèces ressemblantes	<ul style="list-style-type: none">- La prêles des champs (<i>Equisetum arvense</i>), mais comme son nom l'indique, les tiges de la grande prêles sont plus grosses et plus grandes. Comparatif des deux espèces

EN SAVOIR PLUS

[Les zones Natura 2000](#)

Directives européennes :

- [La directive « Oiseaux » de 2009](#)
- [La directive « Habitats » de 1992](#)

